

# Un jour dans la vie de la guitare de Loris (Assurance de l'inventaire du ménage)

Informations pour l'enseignant



<b>Idee et contenu</b>	<p>Le texte de départ de ce module s'articule autour de la journée de Loris. Nous suivons les nombreux déplacements de la guitare.</p> <p>Ce module a pour but d'inviter les élèves à réfléchir aux risques de chacune des situations évoquées, surtout ceux concernant la guitare, et à la manière de nous « assurer » contre de tels risques.</p>
<b>Fiches de travail</b>	<p>Les fiches de travail abordent différentes problématiques et comprennent des exercices qui donnent aux élèves matière à réflexion. C'est la raison pour laquelle nombre de questions sont formulées de manière ouverte et n'appellent pas forcément une seule solution, mais peuvent donner lieu à des réponses diverses et variées.</p> <p>Outre les questions ouvertes, il y a également trois questions théoriques facultatives portant sur le texte théorique. L'enseignant est libre de les utiliser ou non.</p> <p>Des solutions-types sont proposées pour les questions théoriques.</p>
<b>Théorie</b>	<p>La partie théorique est sciemment brève et concise.</p> <p>Les sites Internet suivants peuvent être consultés pour approfondir le sujet :</p> <p>Comparis, Assurance ménage : questions-réponses <a href="https://fr.comparis.ch/hausrat-versicherung/hausrat-haftpflicht/information/hausratversicherung">https://fr.comparis.ch/hausrat-versicherung/hausrat-haftpflicht/information/hausratversicherung</a></p> <p>BVB Suisse, « L'assurance ménage en bref » (en allemand) <a href="http://www.bvb-suisse.ch/kurzerklaerthausratversicherung.html">http://www.bvb-suisse.ch/kurzerklaerthausratversicherung.html</a></p>
<b>Mode de travail</b>	Travail individuel, travail à deux et travail en groupe possible

<b>Vidéo explicative</b>	Pour ce module, regarder la vidéo explicative « Habitation ».
<b>Webgame</b>	Pour ce module, jouer à l'épisode 6 « Le concert ».

# Un jour dans la vie de la guitare de Loris (Assurance de l'inventaire du ménage)



Solutions possibles

---

## Exercices pour le cycle 3

Que couvre une assurance de l'inventaire du ménage ?

*L'assurance de l'inventaire du ménage couvre tous les biens meubles destinés à un usage privé.*

Dans quels cas, l'assurance ménage prend-elle en charge un dommage ?

*L'assurance de l'inventaire du ménage couvre tous les biens meubles destinés à un usage privé en cas de dommages provoqués par les quatre risques principaux : l'incendie, les dégâts des eaux, le vol et le bris de glaces.*

De quoi faut-il tenir compte lors de la détermination de la somme d'assurance ?

*La somme d'assurance devrait être vérifiée régulièrement afin d'éviter toute sur- ou sous-assurance pour que l'assuré ne paie pas de primes trop élevées ni ne soit insuffisamment couvert, donc insuffisamment indemnisé, en cas de sinistre.*

## Exercices pour le secondaire II

Quels biens et quelles situations sont couverts par une assurance ménage ?

*L'assurance ménage couvre les dommages causés aux biens meubles destinés à usage privé pour autant que le sinistre soit provoqué par l'un des quatre risques de base (incendie, dégât des eaux, vol, bris de glaces).*

Que se passe-t-il en cas de sur- ou de sous-assurance ?

- *Sur-assurance : L'assuré acquitte une prime plus élevée qu'il ne devrait. Or, en cas de sinistre, il n'est indemnisé qu'à hauteur de la valeur effective de l'objet endommagé. Le reste de la prime a donc été payé pour rien.*
- *Sous-assurance : L'assuré acquitte une prime moins élevée qu'il ne devrait, car la somme d'assurance a été fixée à un niveau inférieur à la valeur effective de l'inventaire du ménage. Si un bien est endommagé, l'assuré touche une indemnité jusqu'à concurrence de la somme d'assurance. Si cette somme est inférieure à ce qu'elle devrait être, l'assurance ne prend alors pas en charge l'intégralité du dommage.*

La cuisine équipée de la colocation est-elle également couverte par mon assurance ménage ?

*Non. L'assurance ménage couvre uniquement les biens meubles. La cuisine équipée est couverte par le propriétaire.*